



Rapport 2019/20 concernant l'utilisation des ressources de la Fondation Centime Climatique  
établi à l'intention du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et  
de la communication (DETEC)  
conformément à l'accord du 19 septembre 2016

25 juin 2020

## Sommaire

Sommaire .....	1
1 Objectif de ce rapport.....	2
2 Exigences applicables à la Fondation .....	2
3 Ressources disponibles et engagements .....	2
4 Collaboration avec les autorités fédérales.....	2
5 Activités en cours.....	4
5.1. Participation à la <i>Carbon Initiative for Development</i> (Ci-Dev).....	4
5.2. Participation à la <i>Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation</i> (PAF).....	5
5.3. Participation à la <i>Transformative Carbon Asset Facility</i> (TCAF).....	5
5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet.....	6
5.5. Activités pilote.....	7
6 Perspective .....	8

## **1 Objectif de ce rapport**

Avec le présent rapport sur l'utilisation conforme aux buts de la Fondation de ses ressources financières, la Fondation Centime Climatique (FCC) répond à l'obligation fixée au chiffre 2 de son contrat avec la Confédération suisse en date du 19 septembre 2016. Le rapport dresse le bilan des activités de la FCC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et expose le fait que et la manière dont la FCC a satisfait à ses obligations formulées au chiffre 2 du contrat.

## **2 Exigences applicables à la Fondation**

Les ressources de la FCC doivent servir exclusivement à financer des mesures de réduction des gaz à effet de serre réalisées à l'étranger. À cet effet, la FCC doit soutenir des projets qui promettent l'obtention de certificats de réduction des émissions imputables aux obligations de droit international de la Suisse et répondant aux exigences de qualité de l'ordonnance sur le CO<sub>2</sub> au moment de leur acquisition. La FCC doit remettre la totalité de ces certificats à la Confédération suisse.

En outre, la FCC peut soutenir des activités visant la concrétisation et l'application des possibilités prévues à l'article 6 de l'Accord de Paris après 2020 («activités pilote»), ce pour quoi elle met à disposition un montant d'au moins CHF 20 millions. Les activités pilote doivent répondre à certains critères, définis dans le contrat conclu avec la Confédération suisse le 19 septembre 2016.

## **3 Ressources disponibles et engagements**

Au cours de la période de rapport, la FCC a perçu CHF 5'829'946. Ce montant représente le produit de la vente à la Fondation KliK de 36'437 tonnes de réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> en provenance du Programme Bâtiments de la FCC au titre de l'année 2018; la Fondation KliK peut imputer ces réductions à l'accomplissement de son obligation de compensation en tant que projet autoréalisé. La FCC s'attend à tirer de la vente des effets persistants de son Programme Bâtiments des revenus supplémentaires d'un montant de CHF 11,2 millions.

Au cours de la période de rapport, un total de CHF 8'097'031 ont été versés pour répondre aux différents engagements contractés (voir tableau plus bas) et couvrir les coûts opérationnels de la FCC.

En tenant compte du résultat de ses placements, la FCC dispose au 25 juin 2020 de ressources de CHF 114'426'932.

## **4 Collaboration avec les autorités fédérales**

Au niveau opérationnel, les obligations de la Confédération suisse au titre du contrat en date du 19 septembre 2016 sont assurées par le Comité interdépartemental Climat (CI Climat), champ d'action 6 «Échange de quotas d'émission et mécanismes de flexibilité» (CA6). Au cours de la période de rapport, les membres du CA6 et du

Secrétariat de la FCC ont tenu deux réunions de travail. Comme pour la période de rapport précédente, l'attention s'est portée principalement sur le développement des contenus des activités pilote sélectionnées et sur la préparation et la négociation d'accords bilatéraux avec les pays hôtes concernés (voir section 5.5).

En janvier 2020, une délégation du Conseil de fondation de la FCC a assisté en tant qu'invitée à une réunion de la Direction générale Compensation (auparavant Comité directeur) instituée en tant qu'instance de décision de la Confédération. À cette occasion, la Confédération a annoncé que la Suisse n'atteindrait probablement pas son objectif de réduction pour la deuxième période du Protocole de Kyoto (2013-2020). Elle a donc exprimé le souhait d'obtenir de la FCC 6 millions de CERs supplémentaires en plus de la quantité requise de 12 millions de CERs communiquée en 2014. Le Conseil de fondation de la FCC a décidé en mai 2020 de satisfaire à ce souhait dans la mesure du possible.

Tableau: Engagements contractés par la FCC et versements effectués

	Engagement souscrit (en CHF)	Versé du 1.1.2014 au 25.6.2020 (en CHF)	Dont versé au cours de la période de rapport (en CHF)	CERs livrés jusqu'au 25.6.2020 (nombre d'unités)
Achat de 12 millions de CERs	6'604'973 (6'152'047 EUR)	6'604'973	–	12'000'000
Ci-Dev	23'000'000 (23'000'000 USD)	2'851'169	237'119	46'079
PAF	2'358'000 (2'500'000 USD)	2'358'000	–	706'100
TCAF	12'500'000 (12'500'000 USD)	409'568	–	–
Micro Energy Credits	16'200'000 (16'200'000 USD)	8'184'465	3'845'705	1'453'232
South Pole	11'500'000 (10'000'000 EUR)	3'064'062	1'779'458	552'914
First Climate	14'375'000 (12'500'000 EUR)	2'498'010	1'759'041	567'936
Activités pilote	–	546'834	115'785	–
<b>Total</b>	<b>86'537'973</b>	<b>26'517'081</b>	<b>7'737'108</b>	<b>15'326'261</b>

## 5 Activités en cours

### 5.1. Participation à la *Carbon Initiative for Development* (Ci-Dev)

Depuis début 2014, la FCC participe à hauteur de USD 23 millions à la *Carbon Initiative for Development* (Ci-Dev) de la Banque mondiale. Le fonds compte également parmi ses investisseurs les gouvernements de Grande-Bretagne et de Suède, qui participent respectivement à hauteur de GBP 50 millions et également USD 23 millions. De ces montants, GBP 35 millions et USD 40 millions sont disponibles pour l'achat de certificats, les ressources restantes étant allouées à des activités qui améliorent l'accès au marché du carbone pour les gouvernements, les institutions financières, le secteur privé et la société civile. Pour en savoir plus: <https://www.ci-dev.org/>.

Le portefeuille compte actuellement 13 projets. En l'état actuel des choses, il faut s'attendre à un prix moyen par certificat de USD 16. La FCC devrait recevoir plus de 0,3 million de CERs ainsi qu'un montant estimé de 0,2 million d'ITMOs (*Internationally Transferred Mitigation Outcomes*) pour la période 2021-2025.

Au cours de la période de rapport, un contrat a été conclu avec le projet suivant:

- **Fours de cuisson efficaces, Laos:** Comme dans de nombreux autres pays, au Laos aussi l'air pollué par la mise à disposition d'énergie de cuisson dans les espaces intérieurs est l'une des causes principales de décès prématurés – ici sous forme de pathologies respiratoires qui touchent particulièrement les femmes et les enfants. Un programme public mis en œuvre par une organisation privée dans les provinces de Vientiane, Savannakhet et Champassak compte équiper 50'000 foyers de fours de cuisson hautement efficaces et réduire ainsi de 99% les émissions de polluants. Le charbon de bois utilisé jusqu'à présent est par ailleurs remplacé par des pellets de biomasse (p.ex. à base de balles de riz); pour une consommation annuelle de 0,75 tonne de charbon de bois par foyer, les émissions peuvent ainsi être réduites d'environ 3 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Le produit de la vente des certificats est utilisé pour pouvoir proposer les fours de cuisson à des coûts de leasing moindres, pour des services de garantie pour les utilisateurs, et pour établir un marché pour la technologie de brûleur utilisée. Une attention particulière sera accordée à mesurer l'impact positif sur les femmes, afin de pouvoir le quantifier en vue d'une valorisation dans le cadre d'un financement axé sur les résultats pour des projets futurs.

Le projet doit permettre d'économiser jusqu'à 540'000 tonnes de CO<sub>2</sub>, qui seront acquises par la Ci-Dev. Le projet n'est pas encore enregistré auprès de l'ONU. Sa mise en œuvre doit débuter en cours d'année.

Au cours de la période de rapport, la FCC a reçu livraison d'un total de 43'299 CERs en provenance de 3 projets du portefeuille.

## **5.2. Participation à la *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation* (PAF)**

Le prix de marché des CERs, extrêmement faible depuis 2012, met en péril la mise en service ou l'exploitation continue de nombreux projets MDP déjà enregistrés. La *Pilot Auction Facility for Methane and Climate Change Mitigation* (PAF) de la Banque mondiale met à l'essai un concept permettant de déterminer pour ce type de projet un prix à la fois adéquat du point de vue du vendeur et efficient du point de vue de l'acheteur. Pour en savoir plus: <https://www.pilotauctionfacility.org/>.

La FCC et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) participent ensemble à la PAF à hauteur de respectivement USD 2,5 millions, ce qui correspond au total à la participation minimale requise. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements américain, allemand et suédois. Au total, le fonds est doté de USD 55 millions.

De 2015 à 2017, trois enchères ont été réalisées (deux pour des projets de réduction de méthane dans le domaine des déchets et une portant sur des projets de réduction des émissions de gaz hilarant lors de la production d'acide nitrique). Ces trois enchères, de conception différente, ont permis l'acquisition d'options de vente pour la livraison d'un total de 20,6 millions de certificats d'ici 2020. Le prix net des deux premières enchères s'élevait à USD 2,10 par tonne, celui de la troisième enchère à USD 1,80 par tonne.

Une quatrième enchère a été réalisée en mars 2020, visant une nouvelle fois des projets de réduction de méthane, et de conception semblable à la première enchère, avec une prime d'option initialement fixée à USD 0,30 par tonne et un prix d'exercice de l'option de vente débutant à un prix maximum de USD 5 par tonne et mis aux enchères à la baisse. La prime obtenue a été intégrée en continu dans le budget d'enchère disponible, le portant finalement à USD 8,25 millions au lieu des USD 7 millions initiaux. L'enchère s'est close à un prix d'exercice resp. prix net de USD 1,98 par tonne, permettant l'acquisition d'options de vente portant sur la livraison de presque 4,2 millions de CERs. Ces derniers doivent porter sur des réductions d'émissions réalisées au cours de la période du 3 mars au 31 décembre 2020.

Dans le cadre des quatre échéances des obligations émises, la FCC a reçu livraison de 706'100 CERs, dont 250'950 CERs au cours de la période de rapport.

## **5.3. Participation à la *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF)**

La FCC et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) participent ensemble à hauteur de respectivement USD 12,5 millions à la *Transformative Carbon Asset Facility* (TCAF) de la Banque mondiale en opération depuis mars 2017, ce qui correspond au total à la participation minimale requise afin de pouvoir participer au choix des activités financées. Parmi les autres investisseurs, on compte les gouvernements allemand (USD 2 millions), britannique (GBP 60 millions), canadien (CAD 3 millions), norvégien (USD 80 millions), suédois (USD 25 millions) et espagnol. Au total, le fonds est doté d'environ USD 210 millions.

Les pays associés à la TCAF souhaitent mettre à profit la possibilité de coopération volontaire entre États signataires prévue à l'article 6 de l'Accord de Paris. La FCC

prévoit comme la Norvège et la Suède d'imputer les réductions d'émissions certifiées à l'accomplissement de son objectif d'émission national. En revanche, la Grande-Bretagne et le SECO affectent leurs moyens au financement climatique, ce qui exclut explicitement toute imputation des certificats aux objectifs d'émission nationaux. Dans ce contexte divergeant, le dispositif s'est jusqu'à présent avéré limité dans sa capacité d'action.

À ceci s'ajoutent les dissensions internationales concernant les règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris, peu favorables à la disposition des pays partenaires à transférer des certificats d'émissions, avec pour conséquence que le dispositif fait également face à des difficultés en termes d'offre. Parmi la douzaine d'activités possibles présentées à ce jour par la Banque mondiale, 6 sont encore en cours de suivi au Mexique, en Colombie, au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Vietnam.

Étant donnés ces divers problèmes internes et externes, il n'est actuellement pas certain que la TCAF portera un jour des fruits sous forme d'ITMOs imputables.

#### **5.4. Contrats d'achat directs avec des titulaires de projet**

##### **Micro Energy Credits**

La FCC achète auprès de l'entreprise américaine Micro Energy Credits Corp. (MEC) 3 millions de CERs à livrer d'ici février 2022. MEC opère un programme enregistré auprès de l'ONU sous le n° 9181, qui vise à encourager des microcrédits pour des appareils ménagers réduisant les gaz à effet de serre en Inde. Le programme soutient des microcrédits pour des fours de cuisson efficaces, des lampes solaires et des dispositifs de purification d'eau potable.

En juin 2020, la FCC a augmenté le volume de livraison contractuel de 1 million de CERs afin de contribuer à prolonger le succès exceptionnel du programme. En contrepartie, MEC s'engage à investir le produit de la vente des certificats dans le développement du programme après 2020. En plus des 2,5 millions de foyers déjà impliqués, 0,5 million de foyers supplémentaires participeront ainsi au programme avec l'un des produits proposés.

À ce jour, 1'453'232 CERs ont été livrés à la FCC, dont 582'274 CERs au cours de la période de rapport.

##### **Pure Water**

La FCC achète auprès de Pure Water Ltd, filiale du South Pole Group, 2 millions de CERs à livrer d'ici 2021 en provenance du «International Water Purification Programme» enregistré auprès de l'ONU sous le n° 5962. Le partenaire de mise en œuvre Evidence Action a équipé au Malawi, au Kenya et en Ouganda 27'000 puits et sources de distributeurs de chlore permettant de purifier de l'eau potable. Le programme permet ainsi à plus de 4 millions de personnes de désinfecter leur eau potable de manière simple et fiable.

334'006 CERs ont été livrés au cours de la période de rapport, 552'914 CERs au total.

##### **First Climate**

La délivrance de CERs issus de projets MDP enregistrés visant le captage et l'élimination de gaz de décharge est en forte baisse. En raison du faible niveau des prix

du marché, il n'est plus possible d'opérer, d'entretenir et de développer de façon rentable les torchères et les systèmes de captage. Les décharges de petite et de moyenne taille sont tout particulièrement concernées car elles n'ont pas accès à un financement adapté.

Afin de rendre possible la poursuite de l'exploitation de tels projets «échoués» en Amérique latine, la FCC a conclu avec First Climate (Switzerland) AG un contrat cadre avec une enveloppe budgétaire de EUR 12,5 millions. Au moyen d'une structure de prix innovante basée sur les coûts marginaux de l'élimination du méthane, les risques auxquels font face les titulaires de projet sont réduits et des incitations sont mises en place pour maximiser les réductions d'émissions.

À ce jour, un contrat d'achat a été signé avec 20 projets (9 au Brésil, 5 en Colombie, 5 au Mexique et un au Chili). Ces projets devraient livrer environ 2,64 millions de CERs d'ici 2021.

À ce jour, 567'936 CERs ont été livrés à la FCC, dont 421'265 CERs au cours de la période de rapport.

## **5.5. Activités pilote**

Au cours de la période de rapport, les efforts ont continué à porter sur les projets pilote sélectionnés en 2017.

### **Tuki Wasi, Pérou**

Au moyen d'appels d'offres compétitifs et d'efforts de standardisation, le programme d'encouragement, qui est axé sur les ménages les plus pauvres du pays, ambitionne le renforcement et la mise à l'échelle du marché pour fours de cuisson efficaces. Ces fours permettent de réduire l'utilisation actuellement non durable de bois à des fins de cuisson. Le programme complète l'initiative étatique Foncodes, dont l'objectif est de donner accès à des sources d'énergie propres aux ménages à faibles revenus.

Le programme a été lancé en février 2019 avec la mise en ligne d'une présence web ([tukiwasi.org](http://tukiwasi.org)). Au printemps 2019, la société Microsol a organisé pour le compte de la FCC un premier appel d'offres, dans le cadre duquel deux constructeurs de fours ont été sélectionnés pour construire 2'200 fours suivant des spécifications prédéfinies. La FCC a réglé contractuellement avec Microsol une rémunération pour les fours en fonction de l'atteinte de certains jalons. Microsol a fondé une ONG au Pérou pour le versement des paiements aux constructeurs de fours. Le monitoring et le reporting des réductions d'émissions réalisées ont également été confiés à Microsol. À ce jour, aucun four n'a encore été installé. Un nouveau contrat doit être conclu pour la poursuite de la mise en œuvre après 2020, liant le financement de Tuki Wasi à la livraison d'ITMOs.

En juin 2020 s'est tenue la 7<sup>ème</sup> ronde des négociations entamées avec le Pérou à l'automne 2018 en vue de conclure un accord bilatéral réglant les détails du transfert et de l'imputation des réductions d'émissions au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Un représentant de la FCC siège à la délégation de négociation de la Suisse. La ratification de l'accord est attendue en cours d'année.

### **BIOVER, Mexique**



Le programme d'encouragement vise à inciter les propriétaires de décharge à capter et à brûler le gaz de décharge contenant du méthane. Ils doivent par ailleurs s'engager à transformer le gaz de décharge en électricité dans un délai déterminé, sans que cela soit cependant comptabilisé en tant que réduction des émissions. Comme la production d'électricité peut être opérée de manière rentable à partir du moment où les coûts du captage du gaz de décharge sont couverts et que le risque d'une formation de gaz soudainement faible dans la décharge est réduit, le programme est transformateur et permet au Mexique de contribuer à l'atteinte de sa NDC grâce à la production d'électricité non fossile.

First Climate (Switzerland) AG a élaboré pour le compte de la FCC une documentation de programme, soumise au Mexique pour commentaire début 2019 et toujours en attente de finalisation. Les négociations officielles ont néanmoins débuté en février 2020 concernant la conclusion d'un accord bilatéral analogue à celui avec le Pérou. La pandémie du Covid-19 a depuis empêché de nouvelles avancées.

### **SHIFT, Thaïlande**

Le programme d'encouragement vise à augmenter le nombre de véhicules électriques privés en Thaïlande. Il définit à cet effet des mesures pour encourager l'installation de stations de recharge et des incitations pour le passage aux véhicules électriques. La mise en œuvre doit se faire principalement par des opérateurs de flotte privés (taxis, services de livraison, etc.).

L'entreprise South Pole a finalisé en mai 2020 la mission qui lui avait été confiée par la FCC d'élaborer une documentation de programme. Le Conseil de fondation de la FCC a depuis formulé une série de questions actuellement en cours de traitement.

En juin 2020, l'ambassade de Suisse à Bangkok a entamé des discussions formelles avec le gouvernement thaïlandais portant sur l'ouverture de négociations en vue d'un accord bilatéral suivant le modèle péruvien.

## **6 Perspective**

Dans les 12 mois à venir, l'accent continuera d'être mis sur les activités pilote. L'objectif est d'au moins finaliser un contrat avec l'activité pilote au Pérou. En parallèle, la FCC continuera d'analyser les options dont elle dispose pour utiliser de manière conforme à son contrat ses moyens non encore affectés d'environ CHF 70 millions, au cas où les efforts visant le soutien des activités pilote actuelles devaient ne pas aboutir.

---